Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1547

Artikel: Impôts : le fardeau des Suisses
Autor: Tille, Albert
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1021230

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le fardeau des Suisses

Berne répond au ras le bol des Suisses par un rapport tout en nuances. Les impôts pèsent moins lourd, mais les autres prélèvements augmentent. Les entreprises tirent plus facilement leur épingle du jeu.

La Suisse devient toujours plus «eurocompatible». De la taxe poubelle communale aux cotisations du deuxième pilier, tous les prélèvements obligatoires avoisinent 41% du PIB. C'est un point de moins que la moyenne des pays de l'Union européenne. La progression est nette depuis les années nonante. Cette évolution globale cache évidemment de nombreuses différences. Le rapport bernois ne peut décrire la situation individuelle de chacun. Il trace malgré tout quelques pistes intéressantes de diversification.

Tableau 1

	1977	2000
Revenu	50000	92000
Impôts directs	7000	12000
TVA	1100	3500
Chômage	--	1400
2ème pilier	2500	5500
Ass. maladie	900	4600

Le Suisse moyen

Pour illustrer l'évolution des prélèvements obligatoires[1], on suit la situation d'un contribuable représentant le portrait-robot du Suisse moyen, marié sans enfant. Pour faciliter la lecture nous arrondissons généreusement tous les chiffres et relevons les postes les plus significatifs (cf. tableau 1). Au total, l'ensemble des prélèvements résultant d'une obligation légale a progressé plus rapidement que le revenu de notre Suisse moyen (cf. tableau 2).

On constate donc un alourdissement significatif du revenu de quatre points. Mais ce n'est pas à cause des impôts. Leur ponction sur le revenu baisse de 0,8%. La faute en revient à l'assurance chômage et surtout à l'assurance maladie. On voit donc d'évidence où doit se situer le débat sur l'équité des prélèvements obligatoires.

Les épargnés

Les entreprises s'en sortent mieux que le contribuable moyen. L'étude n'a pas établi de portrait-robot pour calculer la ponction sur une entreprise moyenne. L'exercice est quasiment impossible. Car, à la différence d'une personne physique qui subit définitivement le poids des prélèvements obligatoires, l'entreprise répercute la charge sur le client consommateur d'une manière plus ou moins facile. Cela dépend de la situation du marché. L'étude n'a donc retenu que l'impôt sur les bénéfices supportés définitivement par l'entreprise. La situation est très différente d'un canton à l'autre. On retiendra, pour l'exemple (cf. tableau 3), l'évolution dans quelques capitales cantonales de la taxation d'une entreprise réalisant un bénéfice de 30000 francs (valeur 1977).

Tableau 2

	1977	2000
Prélèvements en francs	15400	32000
% du revenu	30,7	34,7

Tableau 3

En % du bénéfice	1977	2000
Zurich	38.1	25.5
Berne	32.8	19.3
Lausanne	28.7	26.5
Genève	32.4	24.8
Zoug	25.0	17.1
Sion	33.2	27.3
Fribourg	26.4	26.2

Le rapport relève que les entreprises suisses s'en sortent mieux que leurs concurrentes européennes. On constatera aussi que celles de Zoug cumulent les avantages. Sans oublier, pour revenir en Suisse romande, l'effort considérable consenti depuis 1977 par Genève en faveur de ses entreprises. *at*

[1] *Evolution de la charge fiscale en Suisse de 1970 à 2000.* Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat Vallender (rad. AR) du 14 décembre 1998 (98.3576).

Fabrique de DP

Anne Caldelari est la nouvelle responsable administrative de notre hebdomadaire. Après des études en Lettres, elle a été documentaliste au Musée Olympique. Elle a aussi travaillé pendant cinq ans au sein de la librairie *Basta!* à Lausanne. Elle remplace Isabelle Gavric-Chapuisat, que nous remercions chaleureusement. Nous lui adressons tous nos vœux pour son avenir professionnel. ■